

LA GRIFFE DE SAINT-DÉZÉRY

le magazine de votre commune





NUMEROS D'URGENCE

S.A.M.U.	15
GENDARMERIE.....	17
Police Intercommunale....	04 66 02 09 28
Gendarmerie ST-CHAPTES...	04 66 81 20 73
POMPIERS	18
Pompiers ST-GENIÈS DE MALGOIRÈS	
.....	04 66 81 98 64
URGENCE N° Universel.....	112
SERVICE DES EAUX.....	04 66 03 37 37

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

- **Heures d'ouverture au public :**
Mardi 14h - 18h30
Jeudi 14h - 16h30
Vendredi 9h - 11h
- **Téléphone/Fax : 04 66 81 98 92**
- **Courrier électronique :**
stdezery.mairie@wanadoo.fr
- Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

Site internet
de la Mairie de Saint-Dézéry :
www.saint-dezery.fr

ECOLES

- **Inscriptions** au secrétariat du SMIRP
Mairie de Castelnau-Valence
Téléphone : 04 66 83 20 42
- **Ecole de Saint-Dézéry :**
04 66 81 28 37
- **Ecole de Castelnau-Valence :**
04 66 83 31 19
- **Ecole de Saint-Maurice :**
04 66 24 76 83

Site internet de la Communauté
de Communes Pays d'Uzès
www.ccpaysduzes.fr

BIBLIOTHEQUE

- **Heures d'ouverture au public :**
Tous les mercredis de 17h30 à 18h30
- **Service de portage de livres à domicile :**
contacter Evelyne JANIN,
responsable de la bibliothèque au
04 66 81 95 17
- **Courrier électronique :**
bibliosaintdezery@orange.fr
- **Site internet du réseau des bibliothèques et médiathèques de la CCPU :**
www.mediatheques.ccpaysduzes.fr

INFORMATIONS UTILES

- **Collecte des ordures ménagères**
Les mardis et samedis matin
- **Collecte du tri sélectif**
Les jeudis matin
- **Déchetterie de Choudeyrague :**
RD 114 Garrigues Sainte-Eulalie
Téléphone : 06 09 58 65 75
Carte d'accès à retirer au secrétariat de mairie.
Horaires d'ouverture : Lundi et vendredi 14h/17h - Mercredi et samedi 9h/12h et 14h/17h
déchetterie fermée les jours fériés
- **Containers de recyclage**
Verre/papier/tissus
En face de la station d'épuration
- **Régie du SIVOM de la Région de Collorgues (distribution de l'eau)**
Place de la République
30700 FOISSAC
Ouverture du bureau du lundi au vendredi de 10h à 12h
Téléphone : 04 66 03 37 37
- **En cas d'urgence uniquement :**
04 66 03 37 31
- **Frelons asiatiques :** Contacter Monsieur Marceau Lacroix
07.71.01.98.32

- **Perception de Saint-Chaptes**
56 Avenue René Pasquier,
30190 Saint-Chaptes
Téléphone : 04 66 81 21 32
Ouverture au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30.
- **Boîte aux lettres de La Poste**
Place de la Mairie
Levée du courrier du lundi au vendredi 9h30, samedi 8h
- **Taxi Rachel :** 06 17 78 61 03
rachel.chaneac@live.fr

ASSISTANTES MATERNELLES à Saint-Dézéry

- **Séverine BERTRAND**
06 22 12 26 92
- **Bettina CHAUCHARD**
06 28 06 71 74

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

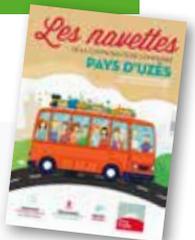
Madame DANTAN le jeudi matin à la Mairie de Saint-Chaptes
Contacter le Centre Médico-Social d'Uzès au 04 66 03 48 00 pour prendre RDV

DIVERS

- Nous vous remercions de signaler au secrétariat de Mairie **toute panne dans le réseau d'éclairage public**, afin de faire procéder aux réparations le plus rapidement possible.

Navette gratuite vers le marché d'Uzès le Samedi matin

Départ Saint-Dézéry/Route de Collorgues : 8h25
Retour Uzès/Esplanade : 11h30



La Griffes de Saint-Dézéry N°19 - 1^{er} semestre 2021

Directeur de la publication : Bernard Dailcroix

Rédaction : Commission Communication

Réalisation : VR Communication

Photos : Evelyne Janin, Catherine Bonnaud-Guigon, Cave Saint-Dézéry

En couverture : survol du paysage automnal, mercredi 11 novembre 2020



*Bernard DAILCROIX,
Maire de Saint-Dézéry*

Madame, Monsieur,

C'est pour moi un plaisir de m'adresser à chacun de vous pour vous présenter, en mon nom comme au nom de tous vos conseillers, mes meilleurs vœux de santé et prospérité pour cette nouvelle année 2021.

Ces vœux interviennent bien sûr dans un contexte particulier :

La pandémie continue à frapper notre pays sous des formes et mutations diverses.

Elle reste bien présente et nous oblige à la prudence et au strict respect des mesures de protection. La traditionnelle cérémonie des vœux n'a pu se tenir.

Ces mesures de protection et les gênes occasionnées n'empêchent cependant pas l'équipe que vous avez élue de remplir ses missions :

C'est l'Urbanisme qui constitue le principal domaine de nos interventions :

. Quotidiennes, s'agissant de l'instruction et du suivi des nombreux dossiers (Déclarations de travaux, permis de construire) avec l'appui des services spécialisés de la Communauté de Commune dont les effectifs et les compétences vont être renforcés,

. A plus long terme, s'agissant de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) propre à la commune définissant ce que sera notre village pour les prochaines années.

Sans surprise, quelques grandes lignes se dessinent déjà :

Maintien de l'activité agricole, maîtrise des constructions nouvelles, harmonie des sites et respect du paysage, économie d'énergie.

La mise en place de ce PLU, conduite avec le concours d'un cabinet d'urbanistes spécialisé, fera aussi appel à la population :

Diverses réunions publiques se tiendront aux étapes clés de son élaboration et d'ores et déjà un cahier dédié est disponible en Mairie, accessible à chacun de vous pour recueillir vos réflexions et suggestions.

Renouvelant l'expression de mes vœux les meilleurs pour chacun de vous,

Cordialement

Votre Maire
Bernard DAILCROIX





- Vie municipale -

Résultats du concours des illuminations de Noël

En cette fin d'année très particulière, la Mairie a tenu à maintenir le concours des illuminations de Noël, pour mettre à l'honneur les habitants qui avaient décoré leurs maisons, malgré le contexte morose et plein d'incertitude.

Les membres du jury ont parcouru les rues du village pour découvrir les installations lumineuses. Elles remercient au nom du Conseil Municipal les participants qui se sont investis dans cette opération.

Le palmarès n'a pu être dévoilé comme d'habitude au moment de la cérémonie des vœux, celle-ci ayant été annulée en raison de la crise sanitaire.

Les vainqueurs sont donc les suivants :

1^{er} prix « Villa » ex aequo : Marie-Chantal et Michel POINDRON, Imp. du Bouisson/Emilie et Cyril BONAMI, Imp. du Bouisson

2^{ème} prix « Villa » ex aequo : Florence REVERGER et David GUIRAUD, Rue Trémontel/Sophie et Anthony PEYRONNET, Rue des Canneliers

1^{er} prix « Cœur de village » : Ghislaine LYDON, Rue des Magnans

2^{ème} prix « Cœur de village » : Florence et Jean-Charles GARCIA, Rue des Magnans

Prix spécial « Déco nature » : Michèle et Edouard ORINI, Rue Michel-Marguerit

C'est avec grand plaisir que les membres du jury ont remis aux lauréats un panier gourmand. Toutes nos félicitations aux gagnants !

1^{er} prix ex aequo Villa

Marie-Chantal et Michel POINDRON



1^{er} prix ex aequo Villa

Emilie et Cyril BONAMI



2^{ème} prix ex aequo Villa

Florence REVERGER



2^{ème} prix ex aequo Villa

Sophie PEYRONNET



1^{er} prix Cœur de village

Ghislaine LYDON



2^{ème} prix Cœur de village

Florence GARCIA



Prix spécial « Déco nature »

Michèle et Edouard ORINI



Nous tenons également à remercier les élèves de la classe de CP/CE1 qui, avec l'aide et l'ingéniosité d'Aurélié Simonot leur maîtresse et de Chloé Rey en service civique à l'école, ont réalisé de magnifiques boules colorées et pailletées qui ont ensuite été accrochées dans l'olivier sur l'aire de jeu.

Distribution de chocolats

En ce début d'année 2021, les personnes âgées de plus de 80 ans ont reçu une boîte de chocolats offerte par la Maire de Saint-Dézéry. Instaurée depuis de nombreuses années, cette tradition permet à la municipalité de présenter ses vœux de santé et solidarité aux aînés du village. Elle est particulièrement importante en cette période sanitaire difficile qui se prolonge au fil des mois. La distribution a été faite par les conseillers municipaux.



Charles Dussaud, doyen de Saint-Dézéry

Plan Local d'Urbanisme

Qu'est-ce que le PLU ?

C'est un document d'urbanisme qui détermine l'aménagement futur d'une commune.

Il est structuré autour de trois grands axes :

- l'affectation des zones et la destination des constructions : où puis-je construire ?
- les caractéristiques urbaines, architecturales, naturelles et paysagères : comment prendre en compte l'environnement ?
- les équipements et les réseaux : comment s'y raccorder ?

Le Conseil Municipal a validé lors de sa séance du 28 octobre 2020 la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme pour la commune de Saint-Dézéry.

Un projet de PLU avait été initié par l'ancienne municipalité mais interrompu notamment en raison du départ en retraite de l'architecte en charge du dossier.

Actuellement la commune est soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU), qui constitue un cadre général des règles applicables en matière d'urbanisme, mais ne permet pas de définir des dispositions particulières et spécifiques au village de Saint-Dézéry.

La réalisation d'un PLU est un projet qui nécessitera entre 2 et 3 ans de travail et de réflexion, il était donc important de l'initier dès le début de la mandature du nouveau conseil municipal.

C'est le cabinet d'urbanisme Crouzet de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) qui a été choisi pour l'élaboration du PLU.

Les différentes étapes de son intervention seront les suivantes :

- **Diagnostic de la commune** : caractéristiques paysagères, agricoles, naturelles, urbaines, architecturales...
- **Elaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : ce projet d'aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable, en particulier par une gestion économe de l'espace, est une réponse aux besoins du développement local et aux aspirations des habitants en favorisant la qualité de leur cadre de vie.
- **Présentation au public et aux administrations concernées** : des réunions publiques seront organisées par la Mairie pour présenter le projet du PLU.

Comme l'a indiqué Bernard Dailcroix dans « Le mot du Maire », un cahier est à la disposition des habitants du village au secrétariat de Mairie, pour recueillir les suggestions, propositions, demandes... N'hésitez pas à venir y porter vos remarques.

Distribpain

Le distributeur de pain plébiscité par le sondage

Vous avez été très nombreux à répondre à l'enquête concernant l'installation d'un Distribpain et nous vous en remercions. En effet avec 92 réponses c'est presque la moitié des foyers (47.2%) qui a participé au sondage. Le sondage en ligne a connu un grand succès en totalisant 48 réponses contre 44 bulletins papier déposés à la Mairie.

Les réponses démontrent un réel intérêt des habitants de la commune puisque 84 foyers déclarent leur intention d'utiliser le distributeur de pain, et beaucoup soulignent en commentaire l'utilité d'un tel service.

- 👉 54 foyers achèteraient du pain plusieurs fois par semaines,
- 👉 13 foyers tous les jours
- 👉 8 foyers le week end uniquement

Des démarches sont donc actuellement en cours pour sélectionner un boulanger partenaire. Plusieurs boulangeries des villages voisins ont déjà été contactées et certaines ont décliné l'opportunité. Un investissement significatif est nécessaire et la conjoncture n'est certes pas propice à la prise de risque. Mais la municipalité ne baisse pas les bras et la prospection continue ; des réponses sont attendues prochainement et nous nous efforçons de trouver une solution pour satisfaire le besoin exprimé par nos concitoyens.





Bibliothèque municipale

Parlons un peu de la bibliothèque !

Elle est ouverte tous les mercredis de 17h30 à 18h30, elle est accessible à tous gratuitement. La bibliothèque de Saint-Dézéry fait partie du Réseau des Bibliothèques Pays d'Uzès qui regroupe 17 structures. Le lecteur a une carte gratuite avec laquelle il peut aller emprunter des documents dans toutes les bibliothèques du réseau.

Cette carte permet aussi d'accéder gratuitement aux offres en ligne : presse, cours de langues, informatique, films, bien être, contes et musique pour enfants, jeux vidéo, etc...24 h sur 24.

Une navette passe chaque semaine dans les bibliothèques. Vous désirez un livre ? Vous pouvez le réserver sur le site internet du réseau www.mediatheques.duzes.fr grâce à votre compte abonné. La navette le transporte et vous le récupérez dans la bibliothèque de votre choix, celle

de votre village ou ailleurs, vous êtes informés par mail de sa disponibilité.

Pour obtenir une carte de lecteur, il suffit d'apporter une pièce d'identité pour les adultes, et pour les jeunes de moins de 15 ans une autorisation parentale signée.

La bibliothèque possède des livres récents. La mairie alloue un budget annuel de 500 euros pour l'achat de livres et cette année encore de nouveaux romans pour adultes et des documentaires pour la jeunesse ont rejoint les rayonnages !

Alors soyez curieux et poussez la porte de la bibliothèque !! Evelyne Janin, responsable de la bibliothèque, Katy Maestrali et Régine Vargas, bénévoles, vous attendent et vous disent à bientôt.



La Police Intercommunale : une police de proximité

La Police Intercommunale de la Communauté de Communes Pays d'Uzès est une police de nuit qui intervient sur les 32 communes de

l'intercommunalité. Sa mission est d'assurer la sécurité des biens et des personnes, 365 nuits par an : les policiers intercommunaux assurent leur service entre 18h et 3h. Ils sillonnent les 32 communes du territoire à titre préventif (cambriolages, incivilités, infractions au code de la route...) mais ils effectuent également des interventions ciblées sur appel.

En effet la police intercommunale est en relation directe avec les maires de la CCPU mais également avec la population.

Vous pouvez faire appel à la Police Intercommunale pour tous les problèmes de la vie quotidienne : cambriolages, problèmes de voisinage...

Il vous suffit de composer le **04 66 02 09 28**. En horaire de service, ce numéro bascule automatiquement vers le véhicule de patrouille pour plus de réactivité. En dehors des horaires de service, un répondeur vous invite à laisser un message et vous serez rappelé au moment de la prise de service des agents.

La Police Intercommunale intervient en complément et en étroite collaboration avec les services de la Gendarmerie Nationale et des Polices Municipales locales du territoire.

- Vie citoyenne -

11 novembre



En raison des mesures sanitaires prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation de l'épidémie de coronavirus, la cérémonie du 11 novembre en hommage aux victimes de guerre, s'est déroulée cette année en petit comité. Seuls les adjoints ont assisté au discours lu par le maire, rendant hommage aux victimes de la première guerre mondiale mais aussi aux soldats français morts en mission entre novembre 2019 et novembre 2020.

Vivette LOPEZ, sénatrice

Le 8 septembre 2020, les élus municipaux étaient conviés à rencontrer les candidats de la liste « Ensemble, faisons rayonner le Gard, terre de caractères » à l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020. Vivette LOPEZ, sénatrice sortante et tête de liste, était accompagnée de Laurent BURGOA, Michèle ALVARO et Frédéric GRAS, représentant Les Républicains et l'Union des Démocrates et Indépendants.

Même si le conseil municipal avait désigné le Maire comme Grand Electeur pour prendre part au scrutin, ce fut l'occasion pour la nouvelle équipe élue au printemps de rencontrer ceux qui souhaitaient représenter les gardois au Sénat.

La discussion a porté sur la crise sanitaire mondiale, sur le travail des élus aux Sénat, et sur les projets de la municipalité de Saint-Dézéry et leur financement.

A noter : à l'élection sénatoriale du 20 septembre 2020, la liste de Vivette LOPEZ a obtenu 2 sièges et la liste « Le Gard Passionné » conduite par Denis BOUAD (Parti Socialiste/Parti Communiste Français/Europe Ecologie Les Verts/Parti Radical de Gauche) 1 siège.



Traditionnellement, nous vous présentons dans le journal municipal différents « camemberts » résumant le Budget Prévisionnel de l'année.

Le Budget Prévisionnel de l'année 2021 est en cours d'élaboration et il nous paraît peu judicieux de présenter aujourd'hui le Budget Prévisionnel voté en juillet 2020 pour l'année écoulée, 2020, qui fut bien particulière (élections en mars / mai et pandémie). En tout état de cause, très peu de dépenses ont été engagées en 2020.

Nous vous présenterons bien sûr dans la prochaine édition du journal municipal tout à la fois le Compte Administratif 2020 (état réel des dépenses et ressources) et le Budget Prévisionnel 2021, qui seront votés courant mars.

De façon à vous tenir informés des actions menées par l'équipe que vous avez élue en mars 2020 - et qui a pris ses fonctions fin mai 2020 - vous trouverez ci-dessous un résumé de ce qui a été fait.

CONSEILS MUNICIPAUX : 7 / COMMISSIONS PERMANENTES : 2

URBANISME

Les dossiers d'urbanisme représentent une grande partie du travail en secrétariat de Mairie. La commune n'étant pas encore dotée de document d'urbanisme, elle est régie par le Règlement National d'Urbanisme. Chaque dossier est donc soumis à l'avis des services préfectoraux et instruits par le service urbanisme de la Communauté de Communes Pays d'Uzès.

18 dossiers de Demande Préalable de travaux ont été traités en Mairie portant aussi bien sur la division d'un terrain en vue de construire que sur l'installation de serres agricoles, la réfection de toitures, la pose de velux, l'édification de clôtures, la transformation de garage en pièce d'habitation, la construction de piscine ou la pose d'abris de jardin. Sur ces 18 dossiers, 5 ont fait l'objet de refus.

Les Permis de Construire ont été moins nombreux, 3 demandes ont été déposées, dont une construction de hangar agricole, une création d'annexe à une habitation et une surélévation de maison en vue de création d'un appartement. Sur ces trois dossiers : un a fait l'objet d'un refus, l'autre a été accepté, le dernier est en cours d'instruction.

Par ailleurs 22 Certificats d'Urbanisme, liés à des ventes de terrains ou de maisons ont été instruits.

Le Conseil Municipal a quant à lui délibéré sur des échanges, des ventes et des achats de parcelles et la rétrocession dans le domaine public de la Placette en haut du chemin de la Cagalane. Il a également validé le lancement de la procédure de réalisation du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

TRAVAUX

- Route de Saint-Chaptes : travaux du SMEG : enfouissement des réseaux télécom, électricité et éclairage public. Pour la commune, le coût de cette opération sera de 66 697€ TTC sur un total de 180 000€ TTC.
- Impasse Gueidan : bitumage
- Chemin de la Cagalane : bitumage
- Rue des Magnans : bitumage. Coût de ces 3 opérations de goudronnage 15 165€ TTC.
- Entretien des chemins et de la voirie communale : contrat avec l'entreprise Romestan
- Dossier éclairage de l'église : en cours de réflexion

DIVERS

- Distributeur de pain : dossier en cours
- Renouvellement du contrat de ménage des bâtiments communaux avec la société « Flo Brillance » (Castelnau-Valence)
- Signature d'un contrat d'entretien des climatiseurs école/mairie avec la société « BASM » (Saint-Maurice de Cazevieille)

ECOLE

- Réfection des peintures dans l'ancienne salle de classe et la garderie. Montant des travaux : 1 298 € TTC.

INVESTISSEMENTS

- Achat d'une armoire forte ignifugée. Montant : 2 634€ TTC
- Achat de matériel d'entretien : débroussailleuse avec batterie électrique. Montant : 3 407€

COMMUNICATION

- Edition du numéro de juillet 2020 du journal municipal
- Renouvellement du contrat d'édition du journal municipal avec la société « VR Communication »

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- APE : 200€ / • Société de Chasse «Le Lapin» : 100€ / • Chorale LA DO RE : 100€

DONS

500€ aux communes sinistrées du Gard et des Alpes Maritimes suite aux inondations.

RENDEZ VOUS POLITIQUES

Réception de la Sénatrice Madame Vivette Lopez

ETAT CIVIL

1 PACS

CONTENTIEUX

1 dossier



En cette rentrée de septembre 2020, la crise sanitaire liée à la COVID 19 étant toujours présente, les élèves de l'école de Saint-Dézéry ont retrouvé leurs enseignantes masquées. Les jeunes élèves en classe de CP qui arrivent de la maternelle de Saint-Maurice de Cazevieille, n'ont donc jamais vu le visage de leur nouvelle maîtresse... Cela ne les a pas empêchés de très vite s'habituer à leur nouvel environnement scolaire.

Cette année l'effectif des classes est de 16 élèves en CP avec 6 élèves de CE1 dans la classe d'Aurélié SIMONOT, directrice d'école. Et 10 élèves de CE1 avec 11 élèves de CE2 dans la classe de Caroline ANTON. De plus Cloé REY a rejoint l'équipe enseignante dans le cadre de son service civique et apporte une aide précieuse aux institutrices. Souhaitons-lui la bienvenue et une expérience enrichissante au contact des enfants de notre école.

A noter que le Regroupement Pédagogique Intercommunal Castelnau-Valence / Saint-Dézéry / Saint-Maurice de Cazevieille rassemble pour l'année 2020-2021: 129 élèves sur 6 classes soit 21.5 élèves en moyenne. La baisse des effectifs se poursuit année après année... L'inspecteur d'Académie risque donc de fermer une classe dans une des 3 écoles dans un avenir plus ou moins proche.

La COVID 19 a toujours un impact sur la vie de l'école et ses activités. Ainsi, à l'automne, tous les mardis, les élèves avaient cours de piscine à Alès, mais le coronavirus a mis prématurément un terme à ce cycle d'apprentissage. L'activité « atelier lecture » animée par des lecteurs bénévoles n'a pas repris cette année, seule la bibliothèque accueille les enfants une fois par semaine depuis début décembre.

La crise sanitaire a aussi obligé tous les élèves à porter un masque dès la rentrée des vacances de Toussaint. Cette contrainte nouvelle a fait naître un peu d'appréhension et de tension dans la communauté éducative, auprès des enfants, des parents et des enseignantes. Finalement il semble que les enfants se soient bien adaptés à cette obligation et mènent leur vie d'élèves de primaire de façon inchangée !

Pendant les vacances de Noël, la garderie et la classe des CE1/CE2 ont fait peau neuve ! L'entreprise de peinture Danis a redonné un coup d'éclat aux murs de ses 2 salles, qui avaient vu passer nombre d'élèves depuis leur rénovation en 2005.



La classe de CP/CE1



La classe de CE1/CE2



La garderie a fait peau neuve

La cave de Saint-Dézéry : « Evoluer pour rester dans la course »



2020 a été une année compliquée pour la Cave coopérative de Saint-Dézéry, qui a dû affronter des difficultés à la fois sur le plan technique avec la succession d'aléas climatiques tels que gel, grêle et sécheresse, et au niveau commercial avec les challenges engendrés par la Covid-19 à savoir le confinement et la fermeture du secteur CHR (Café Hôtel Restaurant).

Malgré tout la cave fait front et met les bouchées doubles pour surmonter ces difficultés conjoncturelles.

Ainsi il a fallu réagir rapidement en début d'année pour s'adapter aux nouvelles contraintes de vente induites par la pandémie et l'arrivée du confinement. Cela s'est traduit par le développement de la boutique en ligne, la mise en place dès la fin mars d'un service de livraison aux particuliers et d'un drive afin d'éviter l'effondrement des ventes au caveau pendant les confinements. Les ventes se sont maintenues, particulièrement pendant le premier confinement où la consommation a connu un niveau soutenu.

Ces changements s'inscrivent dans la dynamique de long terme amorcée depuis deux ans. La croissance des ventes de vin en bouteille est devenue un axe prioritaire de la politique de développement de la cave afin de diminuer la dépendance vis-à-vis du marché du vrac plus volatile. Ce qui devrait permettre aux coopérateurs de valoriser une part plus importante de leur production et dégager ainsi plus de valeur ajoutée.

Cela suppose une exigence et une rigueur toujours soutenus du côté de la production pour anticiper les attentes des acheteurs et tendre vers l'excellence qualitative qui permet de se démarquer face à la concurrence. La gamme a été repensée et étoffée et ces efforts se sont avérés payants puisque cette année encore la cave s'est distinguée avec des médailles d'Or au Concours Général de Paris pour le Marselan 2019 ou la box rosé, ainsi qu'au Concours des Féminales pour la cuvée Héritage 2018.

Au niveau commercial cette politique s'est traduite dans 2 directions par :

- La création d'un poste de commercial avec l'embauche d'Antoine pour développer les ventes en bouteille et notamment hors région. Cela a permis à la cave de participer à des salons et de travailler sur la création d'une clientèle dans la partie nord de la France, en dehors des zones de production viticole où il y a moins d'opportunités pour le public de s'approvisionner directement auprès des producteurs.

- La transformation du caveau en un outil de vente plus performant, afin d'attirer une plus large clientèle, de fidéliser la clientèle locale et d'opérer une montée en gamme des achats. Mathieu, fraîchement diplômé en marketing du vin est venu cet été renforcer l'équipe avec pour mission l'essor

des ventes au caveau.

Dans cette optique il poursuit le développement des nouveaux outils de communication et des ateliers dégustations pédagogiques les premiers samedis du mois. Les thèmes de ces ateliers sont variés : dégustations des vins bruts et l'assemblage, le bois dans le vin ou les accords mets et vins pour les fêtes, et permettent de toucher une clientèle qui a envie d'approfondir ses connaissances sur le produit. Pendant les confinements ces ateliers ont continué en live sur Facebook afin de maintenir le lien avec les consommateurs et ne pas décevoir les amateurs. Prochaine étape : la création d'une chaîne YouTube.

Bien sûr pour capitaliser sur le marché des fêtes, le caveau a proposé une gamme élargie de coffrets cadeaux pour toutes les bourses, déjà prêts ou à réaliser soi-même avec la possibilité d'inclure une gamme de produits du terroir festifs. Ces coffrets ont aussi été proposés aux supérettes et supermarchés partenaires de la cave. Pour soutenir l'activité du caveau au mois de décembre, la cave a également investi dans une campagne de publicité comprenant des encarts dans les journaux locaux, ainsi que des spots radios sur Chérie FM.

Les changements commencent à porter leurs fruits, le chiffre d'affaire du caveau a connu une augmentation de 19% sur les deux dernières années tandis que la part des ventes de Bag In Box a augmenté de près de 50% au détriment du vrac, assurant une très belle progression de la marge nette du caveau.

En dépit des conditions climatiques difficiles, le millésime 2020 bien que limité en rendement est très prometteur au niveau qualité. Les raisins ont pu atteindre la maturité phénolique et les vins démontrent un très beau potentiel. La récolte en vrac est entièrement vendue et les mises en bouteilles ont commencé à la mi-décembre.

Pour attiser la curiosité des clients il y a encore des nouveautés cette année, avec le lancement de la cuvée Jade. Cette cuvée marque la toute première conversion en Agriculture Biologique par un coopérateur de la cave. Cependant si les raisins sont issus de vignes cultivées selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique le vin ne pourra arborer la certification bio qu'à partir du prochain millésime.

Ce rosé Jade issu des cépages méditerranéens, s'annonce très gourmand, et dévoile des arômes de fraise des plus séducteurs. Son habillage soigné a été conçu en associant Jade la fille du producteur. La cuvée est disponible en bouteille et Bag in Box de 3L.

Le bio, un nouveau tournant pour la Cave de Saint-Dézéry ?

Retrouvez toutes les informations sur la cave de Saint-Dézéry sur le site internet, la page Facebook ou le compte Instagram :

www.cave-saintd.fr

www.facebook.com/cave.saintdezery

www.instagram.com/cave_saintd



Catherine Bonnaud-Guigon, artiste potière à Saint-Dézéry



Depuis avril 2020 Catherine Bonnaud-Guigon a apposé sa plaque d'artiste céramiste sur le mur en pierres de sa maison où elle a installé son atelier. Après une période de pratique pour son plaisir, elle a profité d'un changement au niveau professionnel pour développer sa passion et finalement en faire son activité principale depuis novembre 2020.

Nous l'avons rencontrée afin qu'elle nous parle de son parcours et de ses projets.

« J'ai découvert la technique de la cuisson RAKU auprès de Claudine DUMUR, sculpteur céramiste à SAINT-DEZERY, qui m'a beaucoup enseigné sur cette technique, et sur la pratique de la terre en elle-même.

Le RAKU est une méthode de cuisson trouvant son origine au Japon dans les années 1500 et qui signifie « le bonheur dans le hasard ».

La technique RAKU « occidentale » consiste à modeler des pièces avec du grès, qui, une fois biscuitées (1ère cuisson à 980°), sont émaillées, pour être cuites dans un four à gaz (ou à bois).

Une fois la température de 980° obtenue, celles-ci sont sorties incandescentes du four, ce qui génère un choc thermique aux pièces. L'émail apposé sur celles-ci se craquèle lors de ce choc thermique, puis les pièces sont déposées dans des contenants (cantines en fer bien souvent) remplis de copeaux de bois, ou

autres matières végétales sèches, qui s'embrasent au contact de la pièce brûlante.

Après avoir alimenté le feu quelques instants, on coupe le feu en refermant le couvercle de la cantine, la fumée emprisonnée à l'intérieur va s'infiltrer dans les craquelures générées par le choc thermique initial, grâce au refroidissement progressif de la pièce et la rétraction de l'émail.

Ce type de cuisson permet une très grande amplitude d'effets de couleurs au travers des émaux utilisés, soit par l'oxydation ou la réduction de la cuisson.

Chaque pièce est unique.

Après divers stages auprès de Claudine, des cours hebdomadaires, et des stages auprès d'autres céramistes, j'ai effectué un long travail personnel durant de nombreuses années, afin de me familiariser avec le grès, notamment, et la technique du RAKU.

Un changement professionnel s'est peu à peu profilé, jusqu'à devenir réalité depuis avril 2019.

Mon travail est actuellement basé sur le milieu aquatique (créations de poissons sous différentes formes, à poser, à suspendre, sur socle...).

J'organise des stages pour adultes, pour enfants, et réalise désormais des interventions en école, en plus des participations à de nombreuses expositions locales et régionales. »



Les portes de l'atelier sont ouvertes, sur rendez-vous, à l'adresse mail suivante : terrafeucréations@gmail.com

Atelier Catherine BONNAUD GUIGON – 12 Route de Moussac – 30190 SAINT-DEZERY

Site : <http://terrafeu-créations.e-monsite.com>

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



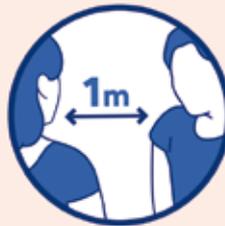
Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Galizzi TP

Travaux publics - Canalisations
Terrassements - V.R.D. - Carrière

10, rue de l'Égalité
30190 Garrigues Ste-Eulalie

Tél : 04 66 81 20 77
Fax : 04 66 81 24 18
galizzi.seeg@wanadoo.fr



LES VIGNERONS DE SAINT DÉZÉRY
VIGNERONS COOPÉRATIF DEPUIS 1793

28, route de Saint-Chaptes - 30190 Saint-Dézéry - FRANCE
Tél. + 33(0)4 66 81 21 31
Email : caveau.stdezery@gmail.com

Société Exploitation Etablissement Bonnefille
www.seebtp.fr



TRAVAUX PUBLICS - VRD - POSE DE RÉSEAUX
Électriques - Gaz - Télécom - Eau - Assainissement
TERRASSEMENT PAR ASPIRATION

576, chemin de Féverol - 30380 Saint Christol Les Alès
Tél. 04 66 60 74 05 - Fax 04 66 60 71 91



Au Bout Des Branches
Élagueur & Paysagiste
06 69 50 24 45

LAUTIER MOUSSAC



N°5 Z. A. Peire Plantade
30190 MOUSSAC

Tél : 04 66 81 61 87
Fax: 04 66 81 61 41

Travaux Publics et Routiers
VRD - Centrales d'enrobage

Etablissement de BRAJA VESIGNE
S.A. au capital de 1 000 000 €

Édition • Impression • Signalétique



www.vrcommunication.fr

- Affiches, tracts, flyers, dépliants, etc
- Impression tous supports papier
- Brochures, chemises, magazines...

Tél. 06 81 89 85 91 vrcommunication30@gmail.com
113, Chemin du Grimoux - 30140 BOISSET ET GAUJAC

Maître Nageur

Cours • Leçons individuelles • Stages

Coach Sportif - Préparateur physique
Moniteur Tennis - Entraîneur Football

Animations diverses, anniversaire,
fête, soirée, spectacle, tous sports

06 81 89 85 91

www.sportOsoleil.fr • vincent.rischmann@orange.fr

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement tous les annonceurs publicitaires pour leur confiance et leur fidélité, tout particulièrement dans le contexte économique actuel très difficile. Sans eux, ce journal municipal, support d'informations de votre commune, ne pourrait pas exister. Ils sont tous acteurs de l'économie locale : commerçants, artisans, entrepreneurs, et nous vous invitons à utiliser leurs services. Lorsque vous les rencontrerez, faites leur savoir que vous avez remarqué leur visuel dans le journal de Saint-Dézéry : une belle façon de les remercier pour leur participation.